

8 au 10 avril 2024 (21 heures)

Date limite d'inscription : 12 février 2024



INITIATION à la réparation et à la restauration du meuble d'un piano

980 €

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir définir le support pour utiliser le bon vernis de réparation, et reconnaître un bois
- Savoir réparer un vernis polyester, un éclat et un placage sur le meuble d'un piano

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Publics concernés

Professionnels dans le secteur du piano

Prérequis

Aucun

LIEU DE LA FORMATION

ARTLIGNUM, 14 route de Saulieu, ZI Nataloup, 58230
MONTSAUCHE LES SETTONS

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 8 personnes pour permettre un suivi individualisé.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Jour 1

- Formation technique : essences de bois et produits utilisés pour les pianos

Jour 2

- Réparation de polyester
- Recherche de couleur bois et laque

Jour 3

- Ponçage
- Polissage des réparations polyester
- Mise en couleur des placages
- Retouche de teinte et vernis au pistolet

Matériel à amener par les stagiaires :
masques anti-poussières et gants

INTERVENANT

Dominique BORLOTTI

Titulaire d'un CAP ébéniste de l'école Boulle à Paris, Dominique s'est spécialisé dans l'ébénisterie et la restauration de meubles, d'objets d'art et de pianos. Il collabore étroitement avec Pleyel International sur des projets d'exception (finition, restauration et création de pianos).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne les démonstrations, les mises en situation encadrées, les enseignements théoriques et pratiques.

Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE CONSEILLÉE

- Vernissage au tampon (formation courte)

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, POLE EMPLOI,...).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont à envoyer en ligne : www.itemm.fr rubrique Formation Professionnelle Continue.

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature et de l'avance. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.

MOYENS À DISPOSITION

Atelier spécialisé dans la restauration du meuble de piano, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants. Dans ce cas précis, l'avance versée sera intégralement remboursée - voir nos conditions générales de vente.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : gaelle.chaillou@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.
2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr